



BAUDINARD SUR VERDON

PROCÈS-VERBAL du Conseil Municipal

du 4 avril 2025

Le conseil municipal s'est réuni le **vendredi 4 avril 2025** à 18h40 dans la salle des associations.

Présents : ANGLIONIN Joannel, CLAUDE Fabienne, HARTMANN Céline, MARTIN Jérémy, ETIENNE Joachim, THOMANN Gaëlle

Excusés représentés : LABONDE Gabriel pouvoir à HARTMANN, ALLARD Stéphanie pouvoir à ANGLIONIN Joannel

Absent :

Secrétaire de séance : HARTMANN Céline

Le PV du conseil du 7 mars est approuvé.

- 1 – Délibération portant sur l'affectation du résultat 2024. Le maire propose d'affecter 130 000 euros en investissement. Approuvée à l'unanimité
- 2 – Délibération portant sur le vote des taux pour 2025, le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux pour 2025 soit 25.78 % pour la taxe foncière bâtie 61.87% pour la taxe foncière non bâtie et 13.22% pour la taxe d'habitation.
- 3 – Délibération approuvant le budget primitif : dépenses et recettes de fonctionnement 623 512.80€ et dépenses et recettes d'investissement 911 185.00€ approuvé à l'unanimité.
- 4 – Délibération accordant une subvention aux associations de Baudinard et autres. Le conseil décide d'accorder une subvention de 300€ à Thiercelieux (8 voix pour), 200€ à Radioverdon (8 voix pour), 500€ aux Amis de Baudinard (8 voix pour), 500€ à la boule Baudinardaise (8 voix pour), 1000€ aux Chasseurs (7 voix pour Jérémy Martin ne participe pas au vote) et 150 euros à Autisme Solidarité (8 voix pour). Pour l'association Baudin'art la décision est reportée pour défaut de quorum.
- 5 - Délibération pour demander une subvention auprès de la communauté de commune et du fond cantonal pour l'achat de matériels techniques pour équiper l'entrepôt. Approuver à l'unanimité.

Questions diverses

Discussion sur le conseil d'école de Régusse gros problème de gestion vis-à-vis de la mairie

Discussion sur l'installation de bornes de recharges électriques sur la commune

La séance est levée à 20h15.

La date du prochain conseil n'est pas fixée.